FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière

Rapport annuel 2020

1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: +1 514 590-6883
info@francopol.org
www.francopol.org

Table des matières

1. Mot de la présidente 3

2. Présentation de FRANCOPOL 4

2.1. Profil organisationnel 4

2.1.1. Mission, vision et valeurs 4

2.1.2. Services offerts 4

2.1.3. Membres 5

2.2. Structure 7

2.2.1. Comité de direction 7

2.2.2. Bureau international 8

2.2.3. Assemblée générale 9

2.2.4. Conseil des Sages 9

2.2.5. Secrétariat général 9

2.2.6. Soutien au secrétariat général 9

3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2020 10

3.1. Partager les pratiques inspirantes 10

3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS) 10

3.1.2. Report du 6e congrès international FRANCOPOL 10

3.1.3. Travaux des comités techniques 11

3.1.4. Autres activités organisées par FRANCOPOL en 2020 15

3.2. Accroître l'efficacité du réseau 15

3.2.1. Changements administratifs 15

3.2.2. Établissement des critères d'admission pour les partenaires privés 16

3.2.3. Développement d'outils pour les comités techniques 16

3.2.4. Création d'une section dédiée aux membres sur le site Internet 16

3.2.5. Organisation de l'assemblée générale 2020 en mode virtuel 16

3.3. Promouvoir FRANCOPOL 17

3.3.1. Présence de FRANCOPOL dans divers événements 17

3.3.2. Relance de l'Infolettre de FRANCOPOL 17

3.3.3. Participation à une vidéo pour célébrer les 50 ans de l'OIF 17

4. États financiers 19

Rapport de la trésorerie 19

1. Mot de la présidente

À l'épreuve de la pandémie, FRANCOPOL est resté à l'écoute de sa communauté.

L'année 2020 restera à jamais gravée dans nos mémoires et a définitivement marqué une page dans l'histoire du 21e siècle. En l'espace de quelques semaines, le coronavirus s'est imposé dans nos vies, frappant durement des milliers d'individus et bouleversant notre quotidien professionnel et notre vie privée. La crise sanitaire que nous traversons est mondiale et n'a épargné aucun d'entre nous.

Dans nos pays respectifs, mais aussi sur la scène internationale, nous avons dû faire preuve d'adaptabilité, de solidarité et de résilience. Face à la difficulté, il fallait trouver la force de poursuivre notre mission et nous l'avons fait.

Nous avons continué à échanger, à partager, à réformer, à nous rencontrer virtuellement et à œuvrer ensemble au service de notre communauté dans le but essentiel de faire progresser les pratiques policières.

La forte participation à l'assemblée générale de décembre est la preuve de notre force, de notre solidarité sans faille, mais aussi de notre souhait commun d'avancer ensemble. FRANCOPOL ne cesse de s'agrandir. Six nouvelles organisations nous ont rejoints en 2020. Aujourd'hui, ce sont 64 organisations provenant de 18 pays qui enrichissent notre réseau au quotidien.

Cette année fut l'occasion d'accueillir l'engagement de nouveaux administrateurs, de proposer la création du poste de conseiller stratégie et instances et de renforcer la gestion de nos plateformes technologiques. Toujours dans un souci d'améliorer notre efficacité et de développer les opportunités, nous avons élaboré des outils pratiques au service des comités techniques (CT) et nos statuts ont évolué pour conforter la place des partenaires privés et entreprises intéressées à collaborer aux travaux de FRANCOPOL.

Notre présence à travers le monde a imposé aux membres de FRANCOPOL de s'adapter depuis déjà bien longtemps au travail à distance. Nos dix CT ont donc été rapidement capables de poursuivre leurs activités, et ainsi de continuer à partager nos pratiques et nos expériences dans tous les domaines de notre expertise.

En 2020, de nombreux événements ont été reportés. Tout en prenant en compte l'évolution de la crise sanitaire, notre défi en 2021 sera leur reprogrammation. Je pense, notamment au 6e congrès international. « Police et citoyen, la confiance au cœur des interventions », enjeu majeur de nos sociétés partout dans le monde, le thème général qui avait été retenu est maintenu.

Notre activité est si dense qu'elle prouve encore une fois notre engagement fort en toutes circonstances. Je vous encourage à poursuivre ces efforts qui nous mèneront encore vers le succès de nos projets et la réussite de notre congrès en 2021.

Je souhaite par-dessus tout vous témoigner toute ma gratitude et toute ma fierté à rassembler autant de courage et de valeurs, communs à toutes les femmes et les hommes qui composent FRANCOPOL. Votre dynamisme et votre implication indéfectibles forcent l'admiration.

Sophie Hatt
Présidente

2. Présentation de FRANCOPOL

2.1. Profil organisationnel

Le réseau international francophone de formation policière, FRANCOPOL, est un organisme de concertation et de coopération qui a pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions dans les domaines de la formation et de l'expertise policières.

FRANCOPOL est l'un des seize réseaux institutionnels de la Francophonie, partenaire privilégié de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF).

Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche ayant en commun la volonté de s'associer pour partager et faire émerger les nouvelles tendances inspirées des meilleures pratiques policières.

2.1.1. Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation et d'expertise policières francophones.

Valeurs

- **Respect :** promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité :** promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2. Services offerts

Il existe cinq catégories de membre au sein de FRANCOPOL, soit les membres votants, les membres associés, les membres associés individuels, les membres observateurs et les partenaires privés. Chacune de ces catégories de membre offre certains avantages, par exemple :

- D'assister aux activités (conférence, séminaire, atelier d'experts, formation) organisées par le réseau et ses membres ;
- D'accéder à la bibliothèque virtuelle du réseau, le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS), et à sa documentation provenant des organisations membres ;
- De diffuser des informations sur les innovations et les enjeux en matière de sécurité ;
- D'interroger la communauté sur des enjeux nationaux ;
- De prendre part à la réflexion et à la rédaction des ouvrages de la collection de FRANCOPOL ;
- De participer aux travaux des comités techniques.

2.1.3. Membres

Au 31 décembre 2020, FRANCOPOL comptait 64 organisations membres, dont 49 membres votants, 13 membres associés, un membre associé individuel et un membre observateur.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2020	
Autre	
Association européenne des professionnels de l'évaluation des menaces (AETAP)	Associé
Belgique	
Académie de Police de Namur (ANP)	Votant
Centre d'études sur la police (CEP)	Associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Associé
École Régionale et Intercommunale de police (ERIP)	Votant
Inspection générale de la police fédérale et locale (AIG)	Associé
Police fédérale	Votant
Police locale de Liège	Votant
Province du Hainaut	Votant
Zone de police de Boraine	Votant
Zone de Police Bruxelles-Capitale-Ixelles	Votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Votant
Zone de police Mons-Quévy	Votant
Benin	
Police Républicaine du Bénin	Associé
Burkina Faso	
Direction Générale des Écoles de Police du Burkina Faso (Académie de police et École nationale de police)	Votant
Cambodge	
Service de police – Cambodia Counter Counterfeit Committee	Votant
Cameroun	
Direction de la formation de la DGSN camerounaise	Votant
École internationale des forces de sécurité (EIFORCES)	Votant
Canada	
Cégep Gérald-Godin	Associé
Centre international pour la prévention de la criminalité	Associé
Collège canadien de police	Votant
Collège La Cité, Institut des services d'urgence et juridiques	Associé ind.
Commissaire à la lutte contre la corruption	Votant
École nationale de police du Québec	Votant
Gendarmerie royale du Canada	Votant
Régie intermunicipale de police Thérèse-De-Blainville	Votant
Réseau intersection	Associé
Service de police de Laval	Votant
Service de police de la Ville de Montréal	Votant
Service de police de la Ville de Québec	Votant
Service de police de l'agglomération de Longueuil	Votant
Sûreté du Québec	Votant
Université du Québec à Trois-Rivières	Associé

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2020

Côte d'Ivoire	
École nationale de police	Votant
Espagne	
Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Votant
France	
Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R)	Associé
École nationale supérieure de la police	Votant
Gendarmerie nationale	Votant
Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur	Associé
Police nationale	Votant
Haïti	
Académie Nationale de Police d'Haïti	Votant
Kosovo	
Académie du Kosovo pour la sécurité publique	Votant
Liban	
Force de sécurité intérieure	Observateur
Luxembourg	
École de Police Grand-Ducale	Votant
Niger	
École nationale de police du Niger	Votant
Principauté de Monaco	
Sûreté publique de Monaco	Votant
République de Macédoine	
Ministère de l'Intérieur	Associé
Suisse	
Académie de police de Savatan	Votant
Centre interrégional de formation de police (CIFPol)	Votant
Corps des Gardes-frontière	Votant
Institut suisse de police	Votant
Office fédéral de la Police fedpol	Votant
Police cantonale bernoise	Votant
Police cantonale de Bâle-Ville	Votant
Police cantonale de Genève	Votant
Police cantonale du Tessin	Votant
Police cantonale fribourgeoise	Votant
Police cantonale jurassienne	Votant
Police cantonale valaisanne	Votant
Police cantonale vaudoise	Votant
Police municipale de Lausanne	Votant
Police Neuchâteloise	Votant
Police militaire	Votant
Université de Lausanne / École des sciences criminelles	Associé

2.2. Structure

FRANCOPOL est un réseau francophone international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances décisionnelles, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

2.2.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général et vice-président Asie/Océanie, trésorier, et vice-présidents Amériques, Europe et Afrique. Le comité de direction peut également compter sur le soutien d'un conseiller stratégie et instances. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les états financiers à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.

Sophie Hatt
Présidente
Directrice – Directrice de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)

Patrice Cardinal
Secrétaire général et vice-président Asie/Océanie
Directeur des communications et des relations internationales
Sûreté du Québec (Canada)

Marc Desaulniers
Trésorier
Directeur de la recherche, de l'expertise et de la pédagogie
École nationale de police du Québec (Canada)

André Etter
Vice-président Europe
Coordinateur romand de la formation policière
Police cantonale vaudoise et Conférence latine des Chefs de département de justice et police (Suisse)

Serge Côté
Vice-président Amériques
Directeur
Collège canadien de police (Canada)

Roger Ouédraogo
Vice-président Afrique
Contrôleur général de Police, conseiller technique du Ministre de la Sécurité
Ministère de la Sécurité du Burkina Faso

Pierre St-Antoine
Conseiller stratégie et instances
Directeur général
École nationale de police du Québec (Canada)

2.2.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désignée par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités précédemment, le Bureau international est composé des administrateurs(-trices) suivants :

Régis Bastide
Sûreté publique de Monaco

Suzanne Boucher
Service de police de la Ville de Montréal (Canada)

Frédéric Dauphin
Zone de police Bruxelles Nord (Belgique)

Éric Freysselinard
Vice-président associatif
Institut des hautes études du ministère de l'Intérieur (IHEMI) (France)

Alain Gorka
Police cantonale vaudoise (Suisse)

Hugues Lebedelle
Académie provinciale de police du Hainaut (Belgique)

Gilles Martin
Gendarmerie nationale (France)

Cécile Oyono
École internationale des forces de sécurité du Cameroun (Cameroun)

Karen Plasschaert
Police fédérale (Belgique)

Nomination à venir
Gendarmerie royale du Canada (Canada)

2.2.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

2.2.4. Conseil des Sages

Le Conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau.

2.2.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

Pascale Allisse
Direction de la coopération internationale - Ministère de l'Intérieur (France)

Cynthia Massé et Rachel Morin-Leclerc
Conseillères du secrétaire général
Sûreté du Québec

Stéfanie Bastien
Coordonnatrice des plateformes technologiques
École nationale de police du Québec

Suzanne Roy
Coordonnatrice des instances et de la trésorerie
École nationale de police du Québec

Vanessa Gay-Para
Coordonnatrice des comités techniques
Police fédérale belge

2.2.6. Soutien au secrétariat général

Barbara Maton
Graphiste
Institut Provincial de Formation du Hainaut

3. Planification stratégique 2018-2021 • Réalisations 2020

L'année 2020 a été fortement marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Certaines activités à l'international ont ainsi connu un ralentissement alors que d'autres ont été reportées. C'est d'ailleurs le cas du congrès international de FRANCOPOL prévu à Montréal en novembre 2020. Malgré tout, FRANCOPOL a continué d'offrir à ses membres des activités et des outils rattachés aux objectifs fixés dans sa planification stratégique 2018-2021. Le partage des pratiques inspirantes, l'augmentation de l'efficacité et la promotion du réseau permettent à FRANCOPOL de conserver sa place de référence en matière d'expertise et de formation policières francophones.

3.1. Partager les pratiques inspirantes

3.1.1. Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS)

Le portail du CFIS offre un accès unique à de nombreuses sources d'information, dont plusieurs collections portant sur les enjeux de sécurité publique ainsi que de formation policière.

Les travaux des comités techniques, les demandes de collaboration et les réponses des membres, de même que les outils de nos partenaires sont venus alimenter la plateforme documentaire.

Cette année, 31 personnes ont demandé un accès au CFIS, ce qui porte le nombre d'abonnés actifs à 285.

De plus, huit demandes de collaboration ont été présentées et mises à la disposition des membres dans la plateforme du CFIS. Les sujets de ces demandes de collaboration sont les suivants :

- Armes à impulsions électriques
- Biais implicites
- Chien de soutien
- Compétences enquêteurs crimes économiques
- COVID-19
- COVID-19 reprise
- Création d'une académie de police
- Médiateur - Police maintien de l'ordre
- Technique de contrôle par l'encolure

3.1.2. Report du 6e congrès international FRANCOPOL

Le 6e congrès international de FRANCOPOL était prévu à Montréal, au Canada, du 3 au 5 novembre 2020. En avril 2020, la situation de la pandémie de la COVID-19 devenait de plus en plus critique sur l'ensemble des continents, laissant présager qu'un rétablissement avant novembre 2020 était plutôt improbable. L'incertitude de la situation étant trop grande pour entreprendre des démarches de planification importantes, le Bureau international a finalement pris la décision de reporter le congrès à pareille date, l'année suivante.

En décembre 2020, l'évolution de la situation mondiale ne permettant toujours pas de garantir les déplacements internationaux en novembre 2021, il a finalement été proposé de tenir un court congrès à distance en novembre 2021 et d'offrir un congrès en présentiel

en 2022, lorsque les voyages entre les différents pays seront autorisés sans restriction. La thématique Police et citoyen : la confiance au cœur des interventions sera le fil conducteur des deux événements.

Cette proposition a été présentée à l'assemblée générale du 9 décembre 2020 et a fait l'objet d'un sondage dont les résultats seront comptabilisés en janvier 2021. Toutefois, les commentaires émis lors de l'assemblée générale semblaient en faveur de la proposition.

3.1.3. Travaux des comités techniques

FRANCOPOL mise en grande partie sur la collaboration de ses membres pour accomplir sa mission. C'est pourquoi le réseau s'est doté, au fil des ans, de comités techniques formés d'experts internationaux travaillant sur des thématiques bien précises et qui sont d'intérêt stratégique.

Les comités techniques permettent à FRANCOPOL de favoriser le développement des meilleures pratiques par la mise en commun des recherches et des réflexions en matière de formation et d'expertise policières. Par ailleurs, ceux-ci permettent de demeurer à l'affût des nouvelles tendances et des innovations grâce au partage entre les partenaires et experts œuvrant dans ce secteur d'activité.

Comité des écoles

En 2020, le comité des écoles s'est réuni à cinq occasions afin d'échanger sur les pratiques innovantes en matière d'élaboration de plans de formation. Ainsi les membres du comité ont pu présenter trois thèmes sous forme de courts webinaires : recueil et besoins de formation, évaluation des dispositifs de formation et les plateformes électroniques de formation. Ces webinaires ont connu un franc succès et sont maintenant disponibles sur le portail du CFIS.

Les rencontres avaient également pour sujet la préparation du congrès international FRANCOPOL. Le comité des écoles est partie prenante de la programmation des congrès. C'est dans ce cadre qu'il a diffusé en janvier 2020 un appel à conférence à l'ensemble des membres et des coordonnateurs des comités techniques pour une diffusion massive.

Comité technique comportement policier

Le comité technique sur le comportement policier a tenu trois rencontres en 2020. Au regard de la situation exceptionnelle vécue, les membres du comité ont décidé de créer un nouveau point de vigilance sur trois plans, soit le vécu de la situation pandémique de manière générale, les retours d'expériences des institutions et, fort de cela, la détection des impacts en lien avec les thèmes de travail du Comité technique comportement policier. Sur ce dernier point, les réflexions ont porté notamment sur l'usage des médias sociaux, le comportement des policiers en service avec leurs collègues et le public, et le port de l'uniforme par les policiers. Ces échanges ont non seulement permis de partager les expériences des uns et des autres avec la capitalisation de certaines pratiques, mais aussi la détection de nouveaux thèmes et enjeux impliquant la question du comportement policier. Le comité a poursuivi ses travaux sur plusieurs thématiques d'actualité dont certaines pourront être présentées lors d'un futur congrès.

Comité technique sur la cybercriminalité

En 2020, le comité technique sur la cybercriminalité a poursuivi ses travaux de mise à jour du glossaire anglais et français des termes couramment utilisés en informatique ainsi qu'en contexte d'enquête. Également, les co-coordonnateurs du comité technique ont été très actifs pendant l'année dans le développement et le renforcement de partenariat. En effet, ils ont participé à différentes conférences et événements virtuels avec le Collège Européen des investigations financières et analyse financière criminelle (CEIFAC), l'Association francophone des spécialistes de l'investigation numérique (AFSIN), l'*European Cybercrime training & evaluation group* (ECTEG), ainsi que le Groupe sur l'analyse, la recherche et le développement en source ouverte (GARDESO). Le tout avait pour but de présenter FRANCOPOL et de créer une synergie avec de nouveaux partenaires partageant les mêmes objectifs.

Comité technique de lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes

Plusieurs projets ont eu cours sur le continent africain en 2020 grâce à la participation du comité technique sur la lutte contre les violences faites aux mineurs et aux femmes.

Tout d'abord, avec le soutien du Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français (MEAE), le comité a organisé du 26 au 30 octobre 2020 un atelier pluridisciplinaire et une formation à Niamey destinée à renforcer les capacités des forces de sécurité et des acteurs responsables de la prise en charge des mineurs victimes. Une quarantaine de professionnels - représentants des ministères de la promotion de la femme et de la protection de l'Enfant et de la santé, magistrat, juge des mineurs, policiers, médecins, ONG et associations - s'est mobilisée les 26 et 27 octobre pour présenter leur mission et les stratégies mises en place par l'État nigérien en matière de protection des mineurs. Placé sous le signe du partage, cet atelier a permis de présenter l'expérience burkinabè dans le but de diffuser les bonnes pratiques, et de sensibiliser les professionnels intervenants auprès des victimes de violences au besoin du travail en réseau. Cet atelier visait à réfléchir à une meilleure collaboration des différents acteurs et sur la nécessité de la pluridisciplinarité pour une meilleure prise en charge des mineurs. La deuxième partie des travaux s'est poursuivie du 28 au 30 octobre 2020 où une vingtaine de policiers - chef et enquêteurs de la division de la protection des mineurs, formateurs à l'école de police, policiers de la brigade anticriminalité et de l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants - a suivi une formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs offerte grâce à l'expertise de FRANCOPOL, représenté par le service de la police judiciaire et de la protection de la jeunesse du Luxembourg.

De plus, le comité a permis de consolider et de valider ses actions dans l'espace G5 Sahel, auprès du MEAE français, du Centre de crise et de soutien et du Centre des opérations humanitaires et de stabilisation. Un projet au Burkina Faso pourra être mis en œuvre en 2021 sous le même format que celui du Niger, par l'organisation d'un atelier pluridisciplinaire et la formation de policiers et gendarmes burkinabè aux techniques d'audition des mineurs.

Le comité prévoyait en 2020, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la tenue d'un atelier pluridisciplinaire à Tananarive, à Madagascar, et la formation de policiers et gendarmes des brigades spécialisées malgaches en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs. Malheureusement, l'activité a dû être reportée en raison de la pandémie. Néanmoins, le programme et la liste des invités ont été élaborés et d'ores et déjà validés par les différents partenaires de l'événement.

FRANCOPOL et l'OIF agissent de concert depuis plus de dix ans en vue d'accroître la représentation des pays francophones au sein des composantes Police des opérations de maintien de la paix (OMP) onusiennes. Dans ce cadre et afin de consolider le nombre de policiers et de gendarmes francophones - notamment des femmes - dans les OMP, FRANCOPOL est de nouveau partenaire de l'OIF et de la Division de la Police de l'ONU à New York (UNPOL) dans un projet de création d'un outil pédagogique de sensibilisation aux opportunités professionnelles dans les composantes polices des OMP, dès le stade de la formation initiale des écoles de police et de gendarmerie. Deux cent cinquante mallettes pédagogiques seront mises à disposition, notamment des formateurs des écoles de police et de gendarmerie d'une trentaine de pays francophones, au profit d'actions de sensibilisation des élèves des formations initiales. L'année 2020 a permis à FRANCOPOL la rédaction de cet outil, en phase de relecture par ses partenaires de l'OIF et de UNPOL.

Comité technique police et citoyen

En 2020, le comité technique police et citoyen a poursuivi son investissement dans le cadre de l'organisation du prochain congrès FRANCOPOL étant donné qu'il avait été identifié comme coresponsable du comité de programmation aux côtés du comité des écoles.

En raison de la pandémie et de son impact sur la relation que la police entretient et développe avec le citoyen, ce comité a tenu plusieurs réunions afin de partager les pratiques inspirantes en matière d'approche communautaire et mesurer comment la proximité pouvait être renforcée à l'heure de la distanciation. C'est dans ce cadre que le comité a également travaillé sur l'organisation d'un webinaire spécifique dans lequel ces réflexions seront intégrées et partagées.

De manière plus transversale, une troisième fiche de bonne pratique a été rédigée et diffusée, à savoir celle du poste de police communautaire mixte autochtone (PPCMA) de la Sûreté du Québec. Une réflexion a par ailleurs été initiée afin d'évoluer vers la création d'un prix « police et citoyen ».

Comité technique sur la communication de crise

Le comité technique sur la communication dans les situations de crise est encore très récent au sein du réseau. Formé en 2019, il était encore à ses balbutiements lorsque la pandémie est arrivée. Dans ce contexte, le comité technique ne s'est réuni qu'une seule fois.

La rencontre de 2020 a permis aux membres d'entamer des réflexions sur la participation du comité technique au prochain congrès international de FRANCOPOL. Cette rencontre a également permis aux membres d'échanger sur des idées de projets significatifs qui pourraient animer le comité pour les deux prochaines années. Le sujet de l'utilisation des médias sociaux dans la gestion des crises, ainsi que la formation et les profils de compétences des porte-parole policiers sont des sujets d'intérêts pour les membres du comité.

Comité technique lutte contre la corruption

En décembre 2020, un nouveau comité technique a été officiellement créé à la suite d'une demande du Commissaire à la lutte contre la corruption, organisation québécoise membre du réseau. L'analyse de la demande a permis au Bureau international de constater qu'il s'agissait d'un sujet d'actualité qui n'était pas abordé dans un autre comité technique du réseau et qu'il serait très utile pour les organisations membres d'avoir un lieu d'échange de bonnes pratiques en la matière.

L'appel à candidatures pour faire partie du comité se déroulera au tout début de 2021.

Comité technique sur l'usage de la force

Le comité technique sur l'usage de la force a été mis sur pied à la fin de l'année 2019, à la suite d'une recommandation du Comité des écoles. Une première rencontre du comité s'est déroulée en début d'année 2020. Malheureusement, les deux coordonnateurs du comité ont dû quitter leurs fonctions respectives et le comité ne s'est plus réuni depuis. Des travaux de réflexions quant à l'avenir de ce comité auront lieu au cours de l'année 2021.

Comité technique sur la gestion des foules et droits du citoyen

Au regard de la situation extraordinaire de la pandémie COVID-19, l'activité du comité technique sur la gestion des foules et droits du citoyen a été restreinte à une seule séance en fin d'année.

Lors de cette rencontre, les membres du comité ont établi un bilan de la situation vécue et ont partagé sur les événements et enjeux de celle-ci, relevant que les problèmes rencontrés sont assez similaires d'un pays à l'autre avec une deuxième vague qui a créé des conditions difficiles pour les forces de l'ordre. Certaines capitalisations viendront nourrir les travaux en cours, dont quelques-uns pourront être présentés lors d'un congrès international de FRANCOPOL.

À la fin de l'année 2020, l'OIF a sollicité l'expertise du comité dans la perspective de l'organisation des prochains Jeux de la Francophonie qui se tiendront en République démocratique du Congo en 2022. Cette demande se traduirait par le renforcement les capacités des forces de sécurité, notamment grâce à la diffusion des bonnes pratiques recensées dans le guide « La gestion négociée des événements et des rassemblements publics », élaboré par le comité technique. Un état des lieux et des besoins spécifiques seront sollicités dès 2021.

Comité technique lutte contre le terrorisme

En 2020, le comité technique sur la lutte contre le terrorisme s'est d'abord concentré sur la définition des actions de sensibilisation à la détection des engins explosifs improvisés (EEI). Les membres du comité se sont rencontrés à de nombreuses reprises afin de développer un programme de formation de deux semaines qui pourra être offert à un groupe de 24 personnes-ressources à la détection des EEI au Burkina Faso. Ce projet, subventionné en très grande partie par le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), pourra être déployé lorsque les conditions sanitaires affectées par la COVID-19 le permettront.

De plus, le comité technique s'est penché sur le développement d'une formation similaire, mais de durée plus courte et qui pourra être mise en œuvre au Cameroun, au Niger, en République centrafricaine ainsi qu'au Tchad. Il s'agira cette fois de formation pour 12 personnes. Ces courtes formations prendront place dans le cadre d'une campagne de sensibilisation débutée en 2018 et feront suite aux 27 actions de sensibilisation à la détection des EEI menées en 2018 et 2019 dans ces pays.

3.1.4. Autres activités organisées par FRANCOPOL en 2020

Projet État civil au Niger – Rencontre des partenaires en octobre 2020

En 2020, l'OIF a proposé à FRANCOPOL d'être partenaire d'un projet au Niger, qui aura comme objectifs principaux, l'amélioration du système d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques vitales pour répondre aux besoins soulevés dans le Plan stratégique national 2017-2021.

Parmi les besoins identifiés dans ce Plan stratégique, il ressortait sous l'Axe 5 « Communication, plaidoyer et mobilisation sociale » le besoin d'activités relatives à un « Plaidoyer pour l'intégration du module sur l'état civil dans les curricula des écoles nationales d'instituteurs, de la police, de santé publique et d'Alphabétisation » (activité 5.25).

C'est ainsi que FRANCOPOL a rencontré le 15 octobre, les partenaires de l'OIF en présence de l'attaché de sécurité intérieure du Niger en France, afin d'étudier la pertinence et l'actualité du besoin au sein de la formation initiale dispensée dans les écoles de police et de gendarmerie au Niger, et l'éventuel besoin complémentaire de la création d'un module de formation continue qui serait offert in situ et s'adresserait aux policiers ou aux gendarmes déjà en poste. Dans ce cadre, l'ensemble des membres de FRANCOPOL avait été sollicité sur l'existence d'un module de formation liée à la problématique de l'état civil dans les écoles de police et de gendarmerie. Il en était ressorti qu'aucune école ne délivre ce type de formation.

La dernière semaine d'octobre 2020, une rencontre était organisée avec monsieur le directeur de l'École nationale de police du Niger à Niamey qui nous confirmait le besoin du développement d'actions de sensibilisation au profit des policiers en formation initiale, mais aussi de policiers déjà affectés dans les services de police de proximité. Le projet et le plaidoyer avec nos différents partenaires se poursuivront en 2021.

3.2. Accroître l'efficacité du réseau

3.2.1. Changements administratifs

Quelques changements administratifs ont eu cours au sein du Bureau international de FRANCOPOL au cours de l'année 2020 :

- Arrivée de l'Inspecteur-chef **Patrice Cardinal** de la Sûreté du Québec (Canada) au poste de secrétaire général et vice-président Asie/Océanie en remplacement de Guy Lapointe;
- Arrivée de **Marc Desaulniers** de l'École nationale de police du Québec (Canada) au poste de trésorier en remplacement de Pierre St-Antoine;
- Arrivée de **Karen Plasschaert** de la Police fédérale (Belgique) au poste d'administratrice en remplacement de Peter Jansen;
- Arrivée d'**Éric Freysselinard** de l'IHEMI (France) au poste de vice-président associatif en remplacement de Valérie Maldonado;
- Arrivée de **Stéfanie Bastien** de l'École nationale de police du Québec (Canada) au poste de coordonnatrice des plateformes technologiques au sein du secrétariat général, en remplacement de Pierre St-Antoine.
- Nomination de **Pierre St-Antoine,** de l'École nationale de police du Québec (Canada) au poste de conseiller stratégie et instances, nouveau poste établi en 2020.

3.2.2. Établissement des critères d'admission pour les partenaires privés

À la suite d'une décision de l'assemblée générale en octobre 2018, une modification avait été apportée aux statuts par l'ajout de l'article 5.6 indiquant : « Peuvent être admises comme partenaires privés les entreprises intéressées à collaborer aux travaux de FRANCOPOL ». Cet amendement permettait alors à des partenaires privés de devenir membres de FRANCOPOL sous certaines conditions.

Afin d'encadrer l'arrivée des partenaires privés au sein du réseau de FRANCOPOL, le secrétariat général s'est penché en 2020 sur le rôle précis des partenaires privés dans FRANCOPOL, ainsi que sur les avantages et les critères d'admission pour ce type de membre. Les réflexions entreprises ont permis d'identifier huit critères d'admission et leurs privilèges ont été ajoutés aux statuts de FRANCOPOL ainsi que sur le site Internet dans la rubrique « devenir membre ».

3.2.3. Développement d'outils pour les comités techniques

Les comités techniques de FRANCOPOL constituent l'un des plus grands atouts du réseau. En 2020, le secrétariat général a élaboré des outils pratiques dédiés à l'encadrement des comités techniques, et précisé les rôles et les responsabilités des différents intervenants, dont ceux de la coordonnatrice des comités techniques et du comité des écoles.

Les travaux ont permis la création d'un guide d'accompagnement qui se trouve désormais à la disposition des coordonnateurs des différents comités techniques. Il répond aux différentes questions entourant la coordination des comités techniques en précisant, notamment, le rôle et les missions du coordonnateur, la manière de former un comité technique, le déroulement des rencontres et la marche à suivre pour procéder à l'organisation d'activités.

De plus, une fiche de planification annuelle des activités a été créée afin de structurer les activités des comités et pour faciliter les suivis de la coordonnatrice.

L'ensemble de la documentation est maintenant disponible dans la section Comités techniques du site Internet.

3.2.4. Création d'une section dédiée aux membres sur le site Internet

À la fin de l'année 2020, le secrétariat général a modifié son site Internet pour y intégrer une section destinée tout spécialement à ses membres. L'objectif était de leur offrir un espace pour y afficher les informations relatives à leur organisation qu'ils souhaitent partager au réseau, tel que des articles, des nouvelles ou encore des invitations à des conférences, activités ou événements.

3.2.5. Organisation de l'assemblée générale 2020 en mode virtuel

Chaque année de congrès, l'assemblée générale se rassemble en présentiel afin de traiter des grands dossiers de FRANCOPOL. En raison de la pandémie, le secrétariat général a pris la décision de tenir son assemblée générale 2020 pour une toute première fois en vidéoconférence. Ainsi, le 9 décembre 2020, une quarantaine de membres se sont connectés à distance pour l'événement.

La rencontre a permis, entre autres, de présenter le secrétaire général et le trésorier de FRANCOPOL, tous deux récemment nommés, mais aussi les six nouveaux membres 2020

de FRANCOPOL. L'événement a également officialisé quelques modifications qui ont été apportées aux statuts ainsi qu'à l'organigramme du réseau. Le rapport annuel ainsi que les états financiers de 2019 ont aussi été adoptés et les membres ont pu être consultés au sujet de la tenue du congrès.

3.3. Promouvoir FRANCOPOL

3.3.1. Présence de FRANCOPOL dans divers événements

Depuis sa création en 2008, FRANCOPOL a réussi à se tailler une place de choix dans le grand réseau de la Francophonie. Multipliant les participations à des congrès, séminaires et événements de toute sorte, les représentants du réseau promeuvent les activités de FRANCOPOL dès qu'ils en ont l'opportunité. La pandémie de la COVID-19 a évidemment diminué le nombre d'événements s'étant déroulés en 2020, toutefois, FRANCOPOL a tout de même eu la possibilité de participer à quelques événements virtuels pendant l'année :

- **8 octobre 2020 :** Invitation de l'Unité permanente anticorruption (UPAC) à un événement en ligne réunissant plusieurs panélistes internationaux francophones (Bénin, Québec, Mali) sur le thème de la lutte contre la corruption.
- **15 octobre 2020 :** Invitation du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM) pour participer à un dîner conférence animé par Catherine Cano, ancienne administratrice de l'OIF. La conférence avait comme titre : « Renforcer les liens de la Francophonie mondiale ».
- **10 novembre 2020 :** Invitation de l'OIF à une Conversation francophone virtuelle intitulée « Où en est la démocratie dans l'espace francophone, 20 ans après la Déclaration de Bamako ? ».
- **2 au 27 novembre 2020 :** Cours en ligne sur le Droit international de la Migration - Les ateliers ont été organisés sur une durée de quatre semaines. En raison de la pandémie de COVID, la 4e édition de la formation en français proposée par l'OIF et l'Institut international de droit humanitaire de Sanremo (IIDH) « Protéger les droits des migrants : les normes internationales face aux défis contemporains », a été reportée puis annulée. Elle a été remplacée par un cours en ligne. Deux candidats du Niger et du Burkina Faso, membres de FRANCOPOL, ont pu valider leur participation.

3.3.2. Relance de l'Infolettre de FRANCOPOL

En 2020, le secrétariat général de FRANCOPOL s'est investi pour dynamiser la publication de l'Infolettre de FRANCOPOL. Depuis sa création en 2015, jusqu'en 2018, un total de sept infolettres avaient été publiées. L'année 2020 a permis la publication de quatre infolettres qui ont été transmises à plus de 300 personnes.

Cet outil de communication permet d'informer rapidement un grand nombre de personnes, membres et non-membres du réseau, sur les activités réalisées ou à venir et de partager les nouvelles des membres et partenaires.

3.3.3. Participation à une vidéo pour célébrer les 50 ans de l'OIF

À l'occasion des 50 ans de la Francophonie, le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) du Québec a tourné et diffusé une série de capsules pour souligner l'événement et l'engagement des institutions et personnalités québécoises envers cet espace.

FRANCOPOL a eu la chance d'être à l'honneur de l'une de ces capsules, diffusée le 11 décembre 2020 sur les réseaux sociaux du MRIF. La sergente Amélie Rivard de la Sûreté du Québec et co-coordonnatrice du comité technique sur la cybercriminalité a été invitée à partager son expérience au sein du réseau en démontrant l'importance du partage des bonnes pratiques dans son travail au quotidien.

4. États financiers

Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière. Les états financiers sont approuvés par l'assemblée générale.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Patrice Cardinal
Secrétaire général

Marc Desaulniers
Trésorier

Montréal, le 24 novembre 2021

État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros**

	2020		2019	
PRODUITS				
Subventions	22 152 $	14 483 €	146 444 $	98 586 €
Contributions des membres	60 314 $	39 433 €	54 121 $	36 434 €
	82 466 $	**53 916 €**	**200 565 $**	**135 020 €**
CHARGES				
Atelier d'experts à Paris en vue du 6e congrès	- $	- €	5 651 $	3 804 €
Visuel 6e congrès international	3 150 $	2 059 €	- $	- €
DFEN - Atelier d'échange de bonnes pratiques cyber - Sénégal	- $	- €	23 378 $	15 738 €
ECPAT - Projet PAX	- $	- €	173 $	116 €
Frais d'administration (annexe)	23 533 $	15 387 €	34 942 $	23 523 €
MEAE - Atelier pluridisciplinaire audition et écoute mineurs au Niger	20 652 $	13 502 €	- $	- €
MEAE - Droits des enfants au Burkina Faso	678 $	443 €	- $	- €
MEAE - Sensibilisation et détection engins explosifs	- $	- €	36 696 $	24 704 €
OIF - Formation recrutement OMP - Mali	- $	- €	47 764 $	32 155 €
OIF - Technique d'audition des mineurs - Tchad	- $	- €	12 562 $	8 457 €
Soutien au secrétariat général	- $	- €	11 543 $	7 771 €
Perte (gain) de change	(21 168 $)	2 367 €	24 298 $	(521 €)
	26 845 $	**33 759 €**	**197 007 $**	**115 747 €**
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**55 621 $**	**20 157 €**	**3 558 $**	**19 273 €**
ACTIF NET, début de l'exercice	**361 670 $**	**248 286 €**	**358 112 $**	**229 013 €**
ACTIF NET, fin de l'exercice	**417 291 $**	**268 443 €**	**361 670 $**	**248 286 €**

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Bilan au 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros**

	2020		2019	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	460 306 $	296 115 €	319 993 $	219 675 €
Créances	4 117 $	2 648 €	29 084 $	19 966 €
Placements	20 000 $	12 866 €	20 000 $	13 730 €
	484 423 $	**311 629 €**	**369 077 $**	**253 371 €**
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	3 247 $	2 089 €	7 407 $	5 085 €
Apports reportés	63 885 $	41 097 €	- $	- €
	67 132 $	**43 186 €**	**7 407 $**	**5 085 €**
ACTIF NET	417 291 $	268 443 €	361 670 $	248 286 €
	484 423 $	**311 629 €**	**369 077 $**	**253 371 €**

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2020		2019	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Créances douteuses	4 486 $	2 933 €	3 216 $	2 165 €
Formation	30 $	20 €	- $	- €
Fournitures de bureau et papeterie	- $	- €	84 $	57 €
Frais bancaires	5 790 $	3 786 €	4 959 $	3 338 €
Frais de déplacement	22 $	14 €	15 345 $	10 330 €
Publicité et publication d'information	4 838 $	3 163 €	3 417 $	2 300 €
Services professionnels	8 209 $	5 367 €	7 755 $	5 221 €
Téléphonie et vidéoconférence	158 $	103 €	166 $	112 €
	23 533 $	**15 386 €**	**34 942 $**	**23 523 €**

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Un grand merci à nos partenaires

Organisation internationale de la Francophonie

Ministère de l'Europe et des affaires étrangères français

Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Niger

Service de sécurité intérieure de l'ambassade du Niger en France

Direction générale de la police nationale du Niger

École nationale de police du Niger

Service de sécurité intérieure de l'ambassade de France au Burkina Faso

Ministère de la Sécurité du Burkina Faso